

# Résumé de la stratégie

Notre troisième **Stratégie de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles 2021-27** a été publiée en octobre 2021. Elle énonce notre vision selon laquelle Lambeth doit être un arrondissement où tout le monde est à l'abri des violences sexistes, et rappelle notre ambition de faire de Lambeth l'un des arrondissements les plus sûrs de Londres d'ici 2030.

Nous savons que la violence domestique, les mutilations génitales, les mariages forcés, les crimes « d'honneur », l'exploitation sexuelle, la violence sexuelle et le harcèlement touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, et sont généralement perpétrés par des hommes, mais les personnes de tout sexe peuvent subir des abus de cette nature, et les conséquences touchent tout le monde. **La stratégie décrit les priorités, objectifs et engagements de Lambeth en tant que partenariat d'organisations et de résidents pour prévenir et lutter contre toutes ces formes de violence et d'abus.**

## Travailler ensemble

- 1 Les résidents, les collectivités, les organismes de bienfaisance, les entreprises, les organismes publics et les autres intervenants travaillent en partenariat.
- 2 Professionnels des services offerts par l'ensemble du partenariat et de la communauté : reconnaître les abus, comprendre l'impact des traumatismes, faire le lien entre les différentes formes de violence à l'égard des femmes et des filles ; comprendre la nature dynamique du risque ; comprendre les risques spécifiques auxquels sont confrontés les groupes marginalisés ; fournir une réponse appropriée aux signalements ; savoir quel soutien est disponible pour les victimes et les survivantes, leurs enfants, et les auteurs de violences ; donner la priorité à la sécurité des victimes et des survivantes.
- 3 Nous identifions et promouvons les bonnes pratiques, et encourageons la réflexion et l'apprentissage.



## Aide spécialisée

- 1 Toutes les victimes et les survivantes savent où aller pour obtenir de l'aide en fonction de leurs besoins individuels et de leur identité.
- 2 Les victimes et les survivantes de toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles savent qu'elles seront crues et qu'elles bénéficieront d'un soutien gratuit, indépendant, sans jugement et confidentiel.
- 3 L'aide ne s'arrête pas après une crise.
- 4 Le vécu des résidentes qui sont réputées plus à risque en raison d'autres inégalités est essentiel.



## Réponse de la collectivité

1 Toutes les formes d'inégalité et de discrimination, y compris la misogynie, sont dénoncées à la première occasion.

2 Les résidents et les communautés de Lambeth sont au courant de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, savent comment reconnaître les abus et où trouver des informations et des conseils s'ils sont victimes de violence à caractère misogyne ou s'ils soutiennent un membre de leur famille, une amie, une voisine ou une collègue.

3 Tout le monde à Lambeth sait que la violence et les abus ne sont pas inévitables.

4 Nos espaces publics sont suffisamment sûrs pour que les femmes, les filles et les résidents transgenre puissent circuler librement dans nos rues, nos parcs, nos gares, nos hôtels et nos commerces sans craindre d'être harcelées, agressées ou insultées.

## Enfants et jeunes

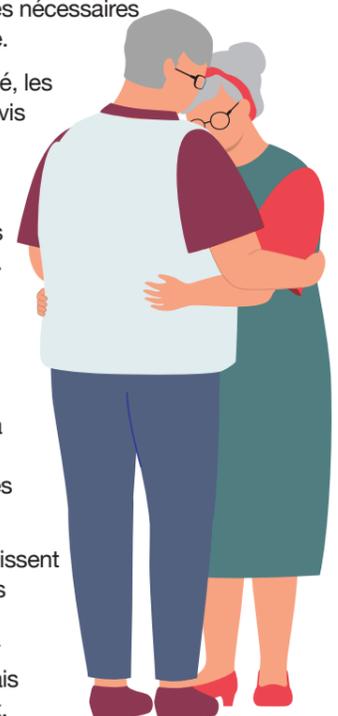
- 1 Tous les enfants et les jeunes de Lambeth comprennent le consentement et les relations saines et sont protégés contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles.
- 2 Les enfants et les jeunes qui ont été victimes ou touchés par une forme quelconque de violence à l'égard des femmes et des filles ont accès à un soutien spécialisé pour se rétablir et mener une vie positive à l'abri des abus.
- 3 Ceux qui travaillent avec des enfants et des jeunes à Lambeth peuvent identifier la violence à l'égard des femmes et des filles, la dynamique de l'exploitation et de la maltraitance, et réagir rapidement et de manière appropriée en fonction de leurs besoins individuels et de leur identité.
- 4 Les espaces où les enfants et les jeunes subissent des préjudices en dehors du cercle familial (tels que les écoles, les parcs, les gares, les quartiers et sur Internet) sont identifiés et sécurisés.
- 5 L'impact de l'expérience des violences faites aux femmes et aux filles chez les enfants et les jeunes est compris dans le contexte plus large de la violence, des inégalités structurelles et de la discrimination. Les interventions sont culturellement adaptées et capables de minimiser les traumatismes et de permettre à tous les enfants et à tous les jeunes de mener une vie heureuse et saine.



## Réduire les préjudices causés par les auteurs de violences

Objectifs et résultats à long terme de la réduction des préjudices causés par les agresseurs :

- 1 Les agresseurs voient leur comportement (et les causes de leur comportement) dénoncés et sont tenus de rendre des comptes.
- 2 Les auteurs de violences sont encouragés à se faire aider au plus vite pour reconnaître, traiter et mettre fin à leur comportement abusif. Ces interventions tiendront compte des différences entre les sexes, tiendront compte des traumatismes et seront adaptées à la culture.
- 3 Lorsque les auteurs de violences accèdent à de l'aide ou s'adressent à des services, les professionnels ont les connaissances et les compétences nécessaires pour réagir de manière appropriée.
- 4 Chaque fois que cela est approprié, les auteurs de violences sont poursuivis et toute la gamme des pouvoirs criminels et civils est utilisée pour protéger les victimes et les survivantes, et les victimes d'abus ont confiance dans ces systèmes.
- 5 Les collectivités sont soutenues et habilitées à sensibiliser le public aux violences faites aux femmes et aux filles, à donner l'exemple de relations saines, et à remettre en question les attitudes néfastes qui causent et tolèrent les comportements abusifs.
- 6 Les services comprennent et réagissent aux vulnérabilités supplémentaires qu'un auteur de violences peut éprouver, tout en restant clairs sur le fait que la violence et les mauvais traitements sont toujours un choix.



# Plan d'action

Les plans d'action annuels sont élaborés en tenant compte du partenariat et décrivent les actions clés que divers organismes du partenariat mettront en œuvre pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles à Lambeth. Notre plan d'action de la première année s'est concentré sur les bases nécessaires à cette nouvelle façon de travailler et sur le développement des actions et des mesures d'impact.

Nous utilisons un code couleur standard pour indiquer l'avancement de chaque action.



## Aide spécialisée

Remettre en service un service communautaire pour refléter les besoins de notre arrondissement multiculturel.

Améliorer la façon dont la violence des enfants et adolescents à l'égard des parents est identifiée et traitée.

Maximiser l'offre de services existante.

Utiliser les données locales pour créer un tableau de bord permettant de comprendre la violence dans l'arrondissement.

Travail de groupe, cercles de guérison et programmes pour offrir une aide au rétablissement des victimes et des survivantes.

Un panel d'experts par expérience qui nous aide à façonner notre travail.

Travailler avec les services de l'ensemble de Londres et à l'échelle nationale, y compris avec l'Autorité du Grand Londres et le Bureau du maire pour la police et la criminalité (MOPAC), pour s'assurer que des hébergements spécialisés sont disponibles pour les victimes et les survivantes de violences misogynes dans tout Londres. Il s'agira notamment d'offrir des refuges aux victimes de violence domestique et des logements avec services de soutien aux femmes aux prises avec de multiples désavantages.

## Travailler ensemble

Porte-paroles de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles - former et améliorer les compétences des résidents et des professionnels des groupes communautaires, des organisations caritatives, des agences, des entreprises et des organisations religieuses.

Accroître la participation du personnel dans l'ensemble du partenariat.

Donner accès à un large éventail de ressources de formation et d'information.

Améliorer le travail en partenariat, avec une participation plus large.

Encourager les organisations du partenariat à demander et à obtenir l'accréditation White Ribbon.

Améliorer le partage, le suivi et la protection des informations.

Mettre sur pied le Groupe d'experts sur l'exploitation et les préjudices sexuels afin de mieux répondre aux besoins des personnes à risque d'exploitation sexuelle et des professionnels qui les aident.

## Réponse de la collectivité

Élaborer un plan d'engagement communautaire et s'assurer qu'il s'harmonise avec les plans de communication plus larges du partenariat.

Développer et établir des panels **Expert par expérience** informés par les résultats de la consultation des victimes et des survivantes locales.

Travailler avec les panels **Expert par expérience** pour créer un **Forum des survivantes** rassemblant des personnes ayant un vécu de la violence misogyne afin d'orienter les interventions.

Livrer et fournir notre programme **Des rues plus sûres** sur les lieux publics.

Améliorer la sécurité des femmes et des filles conformément à la **Charte de sécurité pour les femmes la nuit** et de l'intervention **Réduire la violence au sein de l'économie nocturne**.



## Enfants et jeunes

Élaborer un plan à destination des enfants et des jeunes victimes de violences misogynes et veiller à ce que tous les jeunes qui reflètent la représentation démographique de Lambeth soient impliqués.

Renforcer la sécurité dans les lieux publics où les enfants et les jeunes subissent des préjudices hors du cercle familial (comme les écoles, les parcs, les gares, les quartiers et sur Internet).

Participer aux audits et aux bilans du Lambeth Safeguarding Children Partnership (LSCP) concernant les enfants témoins et victimes de violence à l'égard des femmes et des filles afin d'améliorer le travail inter-agences et de mieux protéger et promouvoir le bien-être des enfants à Lambeth.

Veiller à ce qu'un soutien spécialisé, y compris des activités de défense et d'aide psychologique, soit fourni aux enfants et aux jeunes de tous âges qui ont été touchés par la violence à l'égard des femmes et des filles ou qui en ont été victimes.

Mettre en œuvre les conclusions et les recommandations du rapport sur l'étendue de la participation et l'impact des filles et des jeunes femmes impliquées dans le trafic de stupéfiants et l'exploitation criminelle.

## Réduire les préjudices causés par les auteurs de violences

Mettre en œuvre des interventions multi-agences et culturellement compétentes auprès des auteurs de violence, en se concentrant d'abord sur les auteurs de violences familiales.

Élaborer un modèle d'intervention communautaire coordonnée (RCC) au sein du système pénal afin d'accroître les résultats positifs pour les victimes et les survivantes et de tenir les auteurs responsables de leurs actes.

Accroître la participation du personnel de l'ensemble du partenariat à la formation sur la violence à l'égard des femmes et des filles afin d'améliorer les réponses aux auteurs et aux comportements préjudiciables.

Améliorer la compréhension et les réponses aux problèmes de santé mentale, à la toxicomanie et à la violence à l'égard des femmes et des filles coexistants.

Dans le cadre du plan d'engagement communautaire, consulter les résidents afin d'améliorer la compréhension des comportements préjudiciables, en particulier dans les communautés marginalisées.

Dans le cadre de l'initiative White Ribbon et de l'axe de travail sur les enfants et les jeunes, coproduire et mettre en œuvre un plan d'amélioration des interventions visant à lutter contre la misogynie et les normes de genre préjudiciables.



# Mesurer le succès

Le plan d'action est suivi par un groupe d'exécution de la stratégie de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, qui rassemble des représentants d'un éventail d'organisations bénévoles et statutaires, ainsi que des expertes par expérience (résidentes qui ont un vécu de la violence sexiste). Il s'agit de s'assurer que nous travaillons tous ensemble et que nous pouvons éliminer tous les obstacles à la mise en œuvre de la stratégie.

**1.** Il y a une augmentation des signalements au Centre Gaia, et les données démographiques des victimes et des survivantes qui accèdent à l'aide reflètent mieux la communauté

**2.** Les victimes et les survivantes qui se font aider donnent des retours positifs et déclarent se sentir plus en sécurité et avoir une meilleure qualité de vie

**3.** ↑ % d'augmentation du nombre d'organisations du partenariat qui font état d'une amélioration de la confiance et des connaissances dans la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles

**4.** Amélioration de l'échange d'information et % d'augmentation des actions entreprises suite à la Conférence d'évaluation des risques multi-agence (MARAC), Panel d'experts sur l'exploitation et les préjudices sexuels (SEHP)

**5.** Les femmes et les filles ayant subi des violences déclarent se sentir impliquées dans la prise de décision et capables d'influencer les interventions de l'arrondissement

**7.** Les enfants et les jeunes déclarent se sentir impliqués dans la prise de décision et capables d'influencer les interventions de l'arrondissement en matière des violences faites aux femmes et aux filles

**8.** ↑ % d'augmentation du nombre d'organisations du partenariat qui font état d'une amélioration de la confiance et des connaissances dans la prise en charge et la réponse aux besoins des enfants et des jeunes touchés par les violences faites aux femmes et aux filles

**9.** ↑ % d'augmentation du nombre d'incidents de violence à l'égard des femmes et des filles signalés à la police

**6.** L'étude des homicides et des préjudices graves dans le contexte des violences faites aux femmes et aux filles est en mesure de démontrer que les recommandations et l'apprentissage ont été assimilés et sont durables

**10.** ↓ % de diminution du nombre de femmes et de filles déclarant ne pas se sentir en sécurité à Lambeth

**12.** ↑ % d'augmentation du nombre d'enfants et de jeunes ayant accès à un soutien spécialisé

**14.** ↑ % d'augmentation des taux de décision judiciaire pour les infractions de violence à l'égard des femmes et des filles (les taux de décision judiciaire comprennent les inculpations, les condamnations, les résolutions et les avertissements conditionnels, les divulgations en vertu de la loi de Clare et les ordonnances)

**15.** ↓ % de diminution de la récurrence des auteurs de violence à l'égard des femmes et des filles

**16.** Amélioration de la satisfaction des victimes à l'égard du service de justice pénale

**17.** ↑ % d'augmentation des auto-signalements et des signalements effectués par un plus large éventail de services au Centre Gaia

**11.** L'étude des homicides et des préjudices graves dans le contexte des violences faites aux femmes et aux filles est en mesure de prouver que les recommandations et l'apprentissage ont été assimilés et que l'impact positif a été mis en évidence

**13.** ↑ % d'augmentation du nombre d'enfants et de jeunes pris en charge par des services spécialisés, signalant une réduction des niveaux de risque et de préjudice, une augmentation du sentiment de sécurité et une amélioration de la santé et du bien-être

